

# Collège Pablo Neruda

5 juillet 2021

#### Evaluation de l'établissement scolaire et lien avec l'écriture du nouveau projet d'établissement :

4 domaines ont été travaillés dans le cadre d'ateliers (30 heures)

- Les apprentissages et le parcours des élèves, l'enseignement;
- > 39 propositions dans le plan d'action
- La vie et le bien être des élèves, le climat scolaire ;
- > 19 propositions dans le plan d'action
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement;
- ➤ 16 propositions dans le plan d'action
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.
- > 11 propositions dans le plan d'action.

## Objectif:

Finaliser le projet d'établissement Décembre 2021.

#### Bilan des ateliers projets d'établissement mercredi 30 juin 2021 et projections

#### <u>Domaine 1</u>: Offrir à chaque élève la possibilité de progresser et de réussir :

- Développer les pratiques collaboratives au sein des équipes pour accompagner chaque élèves vers des voies de réussite ;
- Personnaliser les parcours afin de faire progresser tous les élèves ;
- Aider les élèves en difficultés ;
- Accompagner chaque élève dans la construction d'un projet d'orientation réfléchi et cohérent ;
- Impliquer les parents dans la réussite de leurs enfants.

## <u>Domaine 2</u>: Instaurer un climat scolaire serein pour favoriser les apprentissages :

- Développer l'apprentissage de la vie démocratique ;
- Développer sereinement les stratégies d'équipes ;
- Favoriser le bien-être à l'école ;
- Renforcer, développer, pérenniser les relations avec les familles.

## <u>Domaine 3 : Contribuer à l'ouverture du collège sur l'extérieur : </u>

- Favoriser l'ouverture culturelle et artistique ;
- Renforcer l'ouverture culturelle des élèves pas les langues ;
- Accentuer les liaisons et les partenariats nécessaires à la réussite des élèves ;

## <u>Domaine 4 : Valoriser le collège :</u>

- Valoriser le collège ;
- Renforcer la communication.

Devenir un citoyen autonome et responsable

## Domaine 1 : Offrir à chaque élève la possibilité de progresser et de réussir :

- > Pratique collaborative au sein des équipes pour accompagner chaque élèves vers des voies de réussite :
- Mise en œuvre d'outils de suivi du parcours de l'élève. Vigilance RGPD mais possibilité de garder en mémoire les informations des années antérieures.
- > Aider les élèves en difficultés :
- Repenser le dispositif de remédiation pour les élèves de 6ème ayant un niveau fragile. Mettre en barrette devoirs faits 6ème pour proposer des remédiations en fonction des difficultés repérées (ateliers mathématiques et fluence) en limitant le plus possible les sorties de classe. Année 2021 /2022 Possibilité de mise en barrette des devoirs faits 6ème.
- Diversifier et enrichir le dispositif « devoirs faits » BAR : **b**ureau d'**a**ide **r**apide (pendant les heures de permanence), développer le tutorat entre élèves et valoriser les tuteurs dans le Parcours citoyen. Demande d'ANT en 2021 /2022 « devoirs faits » ?

#### > Autres pistes pour le domaine 1 :

- Remédiation à l'intérieur de la classe (PPRE, travail et évaluation par compétences) Année 2020 /2021 : ANT Gérer l'hétérogénéité à l'intérieur de la classe (Concertation à prévoir à la rentrée pour un retour à l'ensemble des personnels) Année 2021 2022 Demande d'ANT travailler et évaluer par compétences. Utiliser toutes les modalités de co-intervention lors des séances d'AP (38,5 heures DHG pour la co-intervention).
- Pédagogie de projets et EPI pour motiver les élèves Année 2021 2022 (Projet EPI Cabarexploration pour des classes de 5ème (financement cité éducative); Projet EPI serre connecté; Projet résidence « in situ », Partenariat avec la comédie Française)...
- Utilisation du numérique pour permettre une meilleure différenciation et répondre à tous les profils ANT en 2022 / 2023 ?
- Politique des devoirs communs, préparation des élèves aux épreuves orales et semaine de révision pour préparer les élèves aux épreuves écrites du DNB (Groupe de travail en 2021 /2022 pour travailler sur cette question).
- Politique d'orientation Poursuivre la mise en œuvre du parcours avenir tout au long de la scolarité des élèves au collège Partenariat avec le CLEMI (centre pour l'éducation aux médias et à l'information) Rédaction d'un document annexe au Projet d'établissement ?

 Proposer des parcours différenciés pour répondre aux profils des élèves (parcours d'excellence, cordée de la réussite, parcours pour les élèves décrocheurs)...

## Parcours d'excellence

Diversifier les projets d'excellences afin de répondre à tous les profils d'élèves Promouvoir l'excellence en valorisant toutes les compétences.

- Section sportive Rugby;
- Ouverture d'une classe artistique ;
- Fabrique Orchestrale Junior (Répétition tous les lundis et jeudis au collège et concerts tout au long de l'année) ;
- Chorale du collège en lien avec la FOJ;
- Concours Cybertech Pôle excellence robotique et sciences de l'ingénieur ;
- Ouverture d'une section européenne sur le niveau 4ème et 3ème (2 heures Disciplines impliquées : Anglais et HG);
- Partenariat avec la Comédie Française.
- Ateliers (atelier jardin , rap , théâtre...) sur la pause méridienne (difficulté de financement ou enveloppe « devoirs faits » en fonction des crédits alloués).

## Cordée de la réussite

## 2021 / 2022 :

1 IMP prévue à la DHG

- Mise en route des cordées de la réussite ;
- Elaboration d'un projet et des objectifs visés ;
- Elaboration d'un calendrier pluriannuel.
- Contact avec des grandes écoles ;
- Lien avec les lycées ;
- Lien avec les grandes entreprises du territoire (L'Oréal ; Apple, Microsoft...);

## Parcours pour les élèves décrocheurs

#### **Module relais 6**ème / 4ème – Financement MLDS 93 :

Organisation d'un parcours individualisé sur 5 à 6 semaines entre deux périodes de vacances.

2 ateliers à raison d'1 heure chacun par semaine. Ces ateliers auront lieu sur le temps scolaire. L'élève sera alors sorti de cours pour participer à l'atelier.

- Atelier robotique / Artistique (1 heure DHG);
- Ateliers sur la pause méridienne. Chaque élève choisira le ou les ateliers qui l'intéresse et une place lui sera réservée.
- Une formation aux gestes qui sauvent ou au PSC1 (financement du matériel par la cité éducative);
- 30 minutes de tutorat par semaine avec un adulte de l'établissement pour suivre son parcours en classe et fixer des objectifs progressifs et atteignables (demande d'un stage tutorât auprès de la Mlds);
- Un temps de parole (club cafèt) en groupe avec une infirmière et l'assistante sociale de l'établissement.
- Livret de suivi pour chaque élève permettant de formaliser les évolutions tout au long du parcours.

#### Partenaires associés :

- ACSA
- Association Jobirl (association intervenant sur l'orientation) Association déjà en lien avec l'établissement (interventions cette année). L'association a donné son accord pour intervenir sur le dispositif relais l'année prochaine.
- Compagnie théâtrale « Roquetta » travaillant sur « l'estime de soi ». Cette compagnie interviendra dans le cadre d'un atelier de création avec les élèves décrocheurs sur une période de l'année. Subvention validée pour l'année 2021 /2022 cité éducative.
- Mini stage dans les lycées du secteur pour les élèves de 4<sup>ème</sup>.

<u>Projet expérimental 3<sup>ème</sup> / 2<sup>nde</sup> en lien avec le collège Louise Michel de Clichy-sous-Bois – Financement MLDS 93 / Conseil Départemental / cité éducative : </u>

Organisation d'un parcours individualisé de 5 à 6 semaines (entre chaque période de vacances scolaires) pour chaque élève du dispositif. Le parcours sera adapté au profil de chaque élève.

Chaque élève pourra au maximum participer à :

- Un atelier positionné sur le temps du midi (Atelier jardin, atelier théâtre, atelier Rap/Slam, Atelier robotique/ Techno);
- Tutorat 30 minutes / semaine avec un personnel de l'établissement ayant suivi une formation ;
- Tutorat par un personnel d'une structure extérieure à l'établissement (recherche de la structure en cours en lien avec le département)
- 2 modules de 1 ou 2 heures chacun par semaine sur le temps de cours (L'élève sera sorti de la classe pour participer aux modules).

Ces modules travailleront des compétences transversales en lien avec le socle commun de connaissances et de compétences dans le cadre d'un projet autour de l'estime de soi :

## Accompagnement mis en place par le conseil départemental :

- Module favorisant l'estime de soi (connaissance de soi, compétences psycho-sociales...) ainsi que la respiration des élèves (équithérapie, sophrologie, arts martiaux, activités favorisant la concentration...), en coordination avec des groupes de paroles qui seront mis en place par l'assistante sociale et la psychologue de l'Éducation nationale;
- Module autour de l'orientation ;
- Module sur les risques des écrans et les fakes news, en coordination avec le dispositif Agora du Département ;
- Module autour de la sécurité (PSC1, GQS...).

Pour chaque module, les partenaires qui interviendront sont en cours d'identification. Le choix sera réalisé avec l'accompagnement du département.

## Domaine 2 : Instaurer un climat scolaire serein pour favoriser les apprentissages

#### Développer l'apprentissage de la vie démocratique ;

- Populariser les instances de l'établissement : CVC, CESC, CA, CHS...
- Former et accompagner les élèves élus au conseil d'administration tout au long de l'année ;
- Formation des délégués à faire en transversalité avec les professeurs ;
- Instaurer des moments forts de participation citoyenne : vote, élections, journées nationales, visites, voyages...

#### Projet vie scolaire:

Continuer à faire vivre le CVC et l'impliquer aux réflexions de l'établissement

Secourisme : GQS et PSC1 pour les 4<sup>ème</sup> et <sup>3ème</sup> (financement cité éducative pour l'achat de matériel) ;

- A.S.: responsabiliser les élèves par la formation d'élèves « jeunes officiels » (arbitrage de matchs, organisation de compétitions et par leur élection au comité de direction),
- Heure de vie de classe : contenu, orientation, projets pluridisciplinaires, interventions d'autres professeurs, CPE ...

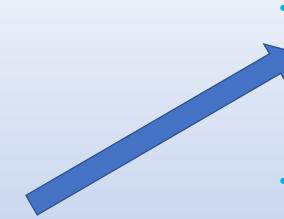
# Développer sereinement les stratégies d'équipes : Mettre en place un FSE (foyer sociaux éducatifs); Rythmer l'année par des temps de convivialité ; Favoriser le décloisonnement, le partage et l'échange de pratiques entre personnels (Visite inter-classes, progression commune en AP, Temps de concertation, stage d'établissement...); Protocole d'accueil des nouveaux personnels – Découverte de l'établissement et de ses projets ;

Mise en place d'une boite à soucis => Projet vie scolaire à annexer au projet d'établissement ;

> Favoriser le bien-être à l'école :

## > Etablir un plan de lutte pour la prévention des violences :





- ✓ Intervention Infirmières, Psychologue scolaires sur des thématiques ciblées (hygiène, sommeil, alimentation, vie affective...),
- ✓ Instaurer des espaces d'écoute et de paroles avec les élèves,
- ✓ Combattre les préjugés et lutter contre les discriminations.
- ✓ Accompagner les élèves dans l'utilisation raisonnée des réseaux sociaux (Partenariat CLEMI)

- Penser un projet « Bien vivre ensemble au collège » en lien avec le diagnostic climat scolaire réalisé en 2020/2021. Associer les enseignants dans les projets « prévention violence » afin de renforcer les effets. Groupe de travail en 2021 / 2022 pendant les temps de concertation.
- Construire des protocoles internes à l'établissement permettant de travailler les situations de harcèlement.
- Créer une cellule « climat scolaire » afin réfléchir à la mise en place d'actions : actions visant à diminuer les situations de violence : formations établissement, projets spécifiques de lutte contre le harcèlement (concours NAH, projet sentinelles, méthode « Pikas »), construire des séquences pédagogiques de sensibilisation à destination des élèves (séquence sur le règlement intérieur), former les élèves aux situations de crises (formation gestes qui sauvent, Psc1, référents sécurité incendie...);

## > Renforcer, développer, pérenniser les relations avec les familles :

- Café des parents réalisé le 24 juin 2021 avec l'équipe de direction «Connaissons nous nos ados ? » Lien avec l'Acsa débuté pendant l'année scolaire 2020 /2021 Poursuite des projets avec l'Acsa en lien avec l'établissement sur l'année 2021 / 2022 (financement cité éducative) ;
- Faire participer les parents au forum des métiers avec présentation de leur activité et de leur parcours professionnel ;
- Accueillir les parents d'élèves de façon ouverte et conviviale dans une salle dédiée et équipée ;
- Poursuivre l'accompagnement des parents élus au conseil d'administration dans la compréhension du fonctionnement de l'établissement scolaire en multipliant les rencontres ;
- Favoriser l'appropriation de l'espace parents par les représentants des parents élus.
- Développer des actions et / ou projets à destination des parents :
- ✓ Formation Emaus Connect à destination de 8 familles éloignées des outils numériques (20 heures de formation) ;
- ✓ Présentation des partenaires du territoire le 16 octobre 2021 lors de la remise des bulletins de mi-trimestre ;
- ✓ Théâtre forum à destination des parents (financement année 2021 / 2022 validé).

## Domaine 3 : Contribuer à l'ouverture du collège sur l'extérieur

#### > Favoriser l'ouverture culturelle et artistique :

- Formaliser le parcours artistique et culturel de l'établissement. Groupe de travail année scolaire 2021 / 2022 dans le cadre du temps de concertation.
  - Favoriser les sorties culturelles dans le cadre des projets de classe : musées, théâtre, sites remarquables, sites historiques...
  - Utiliser le CDI;
  - Faire venir des intervenants extérieurs ;
  - Valoriser:
  - la journée du sport scolaire ;
    - la pratique des sports de l'association sportive ;
    - les voyages scolaires en lien avec un projet pédagogique (linguistiques ou pluridisciplinaires...);
  - Ouverture vers l'Europe : e-twinning, partenariats avec des entreprises européennes ...

## **Actions:**

## La métropole du Grand Paris :

Niveau 6<sup>ème</sup> : Les musées

Niveau 5<sup>ème</sup> : L'architecture

Niveau 4<sup>ème</sup> : Les institutions de la République

Niveau 3<sup>ème</sup>: Paris technique et industriel

Projet culturel in situ Projet Jardin Projets sportifs

## Permettre à chaque élève de découvrir un spectacle vivant :

- Une représentation théâtrale
- Une expérience musicale
- Une sortie au cinéma
- Une sortie sportive

- > Renforcer l'ouverture culturelle des élèves pas les langues :
- Langue et culture européenne en classe de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> (+ 1 heure dans les Edt des élèves);
- Proposer des voyages scolaires à l'étranger ;
- Développer des échanges scolaires (correspondance) ;
- Bénéficier de l'accompagnement d'un assistant de langue.

#### > Accentuer les liaisons et les partenariats nécessaires à la réussite des élèves :

- Acsa (atelier sur les heures du midi, Escape Game avec les UPE2A, ludothèque mobile, café des parents...);
- Lien avec le CCAR (conseil consultatif des Aulnaysien retraités) / Lien à développer ;
- Les restos du cœur, la régie de quartier => Partenaire pour la mise en place de mesures de responsabilisation à l'extérieur de l'établissement.
- la DAC;
- PRE;
- ACTE;
- Prise de contact avec le Grajar.

## Domaine 4 : Valoriser le collège

- > Faire rayonner le collège sur son territoire et en son sein :
- Mise en ligne des projets sur le site du collège (stage avec le référent numérique pour utilisation de l'ENT);
- Communiquer avec les parents des écoles élémentaires pour leur donner l'envie de découvrir le collège ;
- Instaurer une journée « portes ouvertes » et présenter les projets ;
- Faire venir les parents dans l'établissement ;
- Favoriser la qualité de l'accueil;
- Faire venir les anciens élèves ;
- Développer les projets solidaires ;
- Valoriser la pratique sportive :
- la journée du sport scolaire,
- la pratique des sports de l'association sportive,
- La section rugby (Matchs exhibition),
- Les tournois inter classes...

#### > Renforcer la communication :

- Développer la communication interne sur les projets menés ;
- Utiliser le site du collège pour renforcer la communication avec l'extérieur et faire connaitre le fonctionnement de l'établissement ;
- Participer à la « mallette des parents » en lien avec le projets « café des parents de l'Acsa » ;
- Concevoir des outils collaboratifs pour fluidifier la communication Groupe de travail sur le temps de concertation.
- Développer les actions de restitutions des projets (expos, journal, web radio, conférences...) dans des lieux extérieurs du territoire.

#### Des groupes de travail sur les temps de concertation

Retour sur le stage « gérer l'hétérogénéité en classe » et groupe de travail associé

Projet vie scolaire

Politique des devoirs communs

Cordée de la réussite

Politique d'orientation et formalisation du parcours avenir de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>
Annexe du projet d'établissement

Groupe de travail projet climat scolaire « Bien vivre ensemble »

Temps conviviaux et valorisation du travail des élèves

Formalisation du parcours artistique de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> . Annexe du projet d'établissement

ANT : Travailler et évaluer par compétences / Projet de résidence in situ / Développer une web radio au collège / Numérique et différenciation / Devoirs faits + formation dans le cadre du réseau REP + en lien avec les enseignants du 1<sup>er</sup> degré...

# Axe 2 / 5 : donner les moyens à l'élève de devenir un citoyen responsable

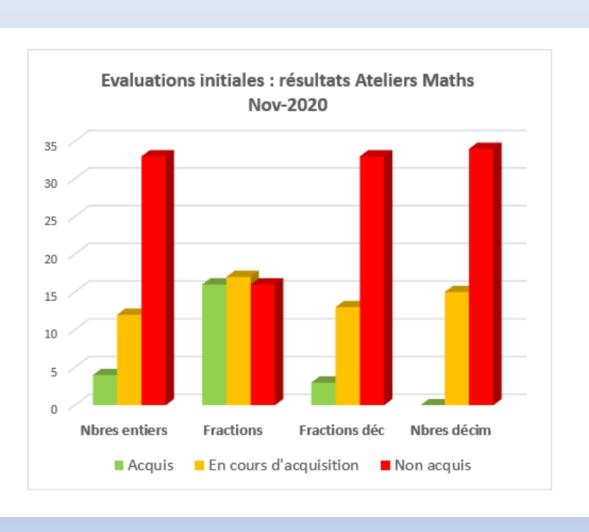
## Objectifs:

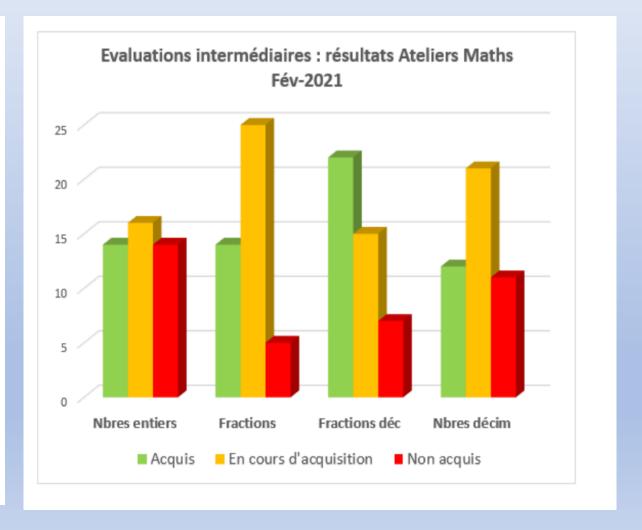
- Eduquer l'élève à la notion de respect (respect de soi, respect de la personne, respect des textes et respect des biens);
- Prévenir et sensibiliser l'élève à un mode de vie sain et équilibré ;
- Développer l'apprentissage de la vie démocratique.



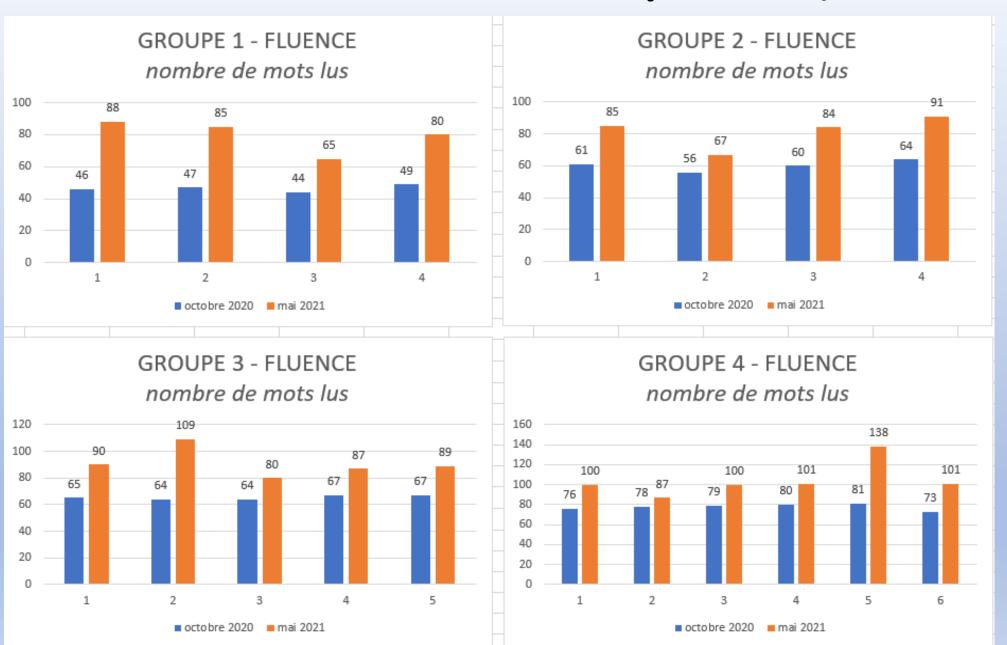
## Ateliers Français et mathématiques – Année scolaire 2020 / 2021

## Résultats des ateliers de mathématiques





## Résultats des ateliers de Français : Lecture / Fluence



Lecteurs « précaires » Résultats inférieurs à 90 Mots / minute

## Devoirs faits : Courrier du cabinet du recteur / 9 février 2021

## 1. Évolutions du dispositif « Devoirs faits » depuis la rentrée scolaire 2020-2021

Dans le contexte sanitaire actuel, le dispositif a fait l'objet de **nombreuses innovations** en établissement pendant la période de confinement et depuis la rentrée scolaire 2020.

Ces innovations sont à encourager et à décliner sur le terrain, en fonction des besoins spécifiques de vos élèves, des dynamiques locales et d'éventuelles évolutions à venir du contexte sanitaire. Elles ne se substituent pas à « Devoirs faits » mais viennent le compléter et l'enrichir.

En voici quelques-unes :

- Dispositifs types B.A.R., « bureau d'aide rapide », ou « Classes ouvertes » : personnes ressource (professeurs, élèves, autres) à la disposition des élèves pour les aider dans leurs devoirs, par exemple sur la pause méridienne, dans un lieu identifié par tous. Le dispositif repose sur la souplesse, les élèves pouvant le fréquenter de manière autonome et volontaire, sur la durée qui leur convient, pour poser une question, travailler un exercice, un point de cours, réviser, etc.
- Dispositifs d'accompagnement ou de soutien plus individualisé, par exemple en pôles disciplinaires, pour proposer une aide au plus proche des difficultés des élèves.
- **Séances de « Devoirs faits » consacrées à la fluence** en lien avec les résultats des évaluations nationales de 6<sup>ème</sup> ; séances de préparation au DNB pour les élèves de 3<sup>ème</sup>, etc.
- Séances de « Devoirs faits » centrées sur le cycle 3 et l'accompagnement à la classe de 6ème, menées avec les **professeurs des écoles** du secteur volontaire, voire délocalisées dans les écoles ;
- Accompagnement entre élèves : élèves tuteurs, élèves pairs experts, etc.

Parcours citoyen de l'élève

## 2. Quelques rappels pédagogiques concernant le dispositif « Devoirs faits »

## Inscrire « Devoirs faits » dans le cadre d'une réflexion collective sur les devoirs et le travail personnel de l'élève

Le dispositif « Devoirs faits » ne prend pleinement son sens que s'il permet aux équipes pédagogiques de réfléchir collectivement à la question du travail personnel de l'élève : quel est le sens des devoirs au regard notamment du travail réalisé en classe ? Que permettent-ils de consolider ? De quelle manière ?

Quelle quantité de travail représentent-ils et selon quelle périodicité ?

Quels sont les types de tâches proposées aux élèves (application, mémorisation, production, etc.)?

Quelles précautions sont-elles prises afin de s'assurer que tous les élèves seront en mesure de « faire leurs devoirs » et d'en tirer bénéfice ?

Des temps de concertation entre les équipes doivent permettre, en répondant à ces questions, d'améliorer la synergie entre les temps de classe et les devoirs et de rendre plus explicites les objectifs des devoirs pour les élèves et pour les familles.

## Inscrire « Devoirs faits » dans le cadre de l'acquisition du domaine 2 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les méthodes et outils pour apprendre

« Devoirs faits » doit être également conçu comme un moment privilégié pour que l'élève développe son autonomie dans le travail : questionner les démarches proposées, interroger ses propres méthodes et les confronter utilement à celles de ses camarades, mettre à l'essai ce qu'il a compris, réinvestir ses apprentissages tout en bénéficiant, au besoin, de l'accompagnement de professionnels aptes à lui apporter toute l'aide nécessaire.

Les heures de « Devoirs faits » sont donc un cadre tout indiqué pour acquérir les connaissances et compétences attendues dans le domaine 2 du socle. Pour mesurer les progrès et les apprentissages réalisés par les élèves, il est utile de les amener à tenir un journal de ces séances qui consigne les réflexions des élèves sur les démarches utilisées, sur les difficultés récurrentes rencontrées, sur les apports constatés du travail personnel, etc. ;

